

Les crédits

rait recréer le climat malsain que nous avons déploré au cours des derniers mois.

À cet effet, monsieur le Président, j'aimerais entendre le commentaire du député de Saint-Boniface qui, je le rappelle, de façon générale, a été très correct dans son intervention et j'en souhaiterais autant du député de Richelieu si jamais il avait l'occasion de parler en cette Chambre aujourd'hui.

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Je tiens à remercier mon honorable collègue pour ses commentaires élogieux à mon égard, car je vais essayer de répondre à sa question.

Tout d'abord, les conditions. Je ne les vois pas personnellement comme conditions. Ce sont surtout des principes. Je ne vois pas non plus que ces principes que j'ai mentionnés nécessiteraient que l'on exclut d'autres principes si on voulait en ajouter plus tard. Je veux absolument accentuer le point clé. C'est que moi je crois que le partage des pouvoirs est un élément essentiel. Je crois que c'est une question que l'on doit étudier. Et cela a été reconnu, l'importance de cette question, puisqu'il y a un comité qui a été discuté en Chambre pendant la période des questions orales à de nombreuses reprises, qui a été formé par le premier ministre et son gouvernement afin de regarder et d'étudier à fond cette question.

Donc, ce ne sont pas des conditions, ce sont des principes. Il n'y a rien qui exclut d'en ajouter ou d'apporter des modifications si après un long débat et discussions on en arrivait à la conclusion que ce serait avantageux. Puis je crois qu'il faut quand même ne pas s'écarter de la question principale que j'ai posée. Est-ce qu'on ne devrait pas, par le biais du comité établi par le premier ministre, comité qui est chargé d'examiner le processus de modification de la Constitution, étudier à fond cette question de répartition de pouvoirs? Je le crois fermement.

[Traduction]

Mlle Deborah Grey (Beaver River): Monsieur le Président, je voudrais également remercier le député de Saint-Boniface de son exposé.

Je voudrais seulement faire quelques observations et demander au député son point de vue, particulièrement au sujet de la réforme du Sénat, puisque son parti a été au pouvoir pendant la majeure partie des années qui ont suivi la Confédération. C'est probablement la raison pour laquelle nous n'avons pas assisté à une réforme du Sénat jusqu'à maintenant. Elle est certes devenue un sujet brûlant depuis le débat sur l'Accord du lac Meech.

Plus précisément, nous avons entendu l'amendement et la motion du NPD à cet égard, selon lesquels nous nous réunirions tous pour parler de ce qui se passe dans

notre pays et, peut-être, de ce que sera notre avenir constitutionnel.

Je pense que bien des Canadiens craignent seulement que les politiciens ne s'engagent tous dans cette affaire et qu'ils vont se demander ce qui se passe sur le plan économique, étant donné la situation financière de notre pays. Notre avenir constitutionnel semble nous paralyser tous.

Je voudrais demander au député son opinion au sujet de la mise sur pied de véritables assemblées constituantes, où des gens seraient élus au niveau local —au lieu d'être nommés par des politiciens —et chacun d'eux contribuerait à la rédaction d'une nouvelle Constitution canadienne. Il y aurait également des experts techniques qui examineraient point par point les questions qu'ils estimeraient importantes pour modifier réellement la Constitution canadienne. Après s'être réunis pendant deux à quatre mois, ils déposeraient leur rapport et nous demanderaient ce que nous en pensons. La seule façon de sonder l'opinion est de procéder par référendum.

Nous avons entendu dire maintes fois que ce n'est pas la façon de faire au Canada. Je serais curieuse de savoir comment le député formulerait la proposition de son parti au sujet de véritables assemblées constituantes ainsi que d'une vraie réforme du Sénat.

M. Duhamel: Je remercie ma collègue de ses questions.

Je tiens d'abord à préciser aux députés que le Parti libéral a été le premier à dire que la réforme du Sénat était nécessaire et qu'elle serait un atout pour des régions comme l'ouest du Canada. Les libéraux ont été les premiers à le dire et ils le maintiennent. Je voulais simplement que cela soit reconnu. Je continuerai de me battre pour un Sénat réformé et pour que l'Ouest obtienne davantage de pouvoirs, mais dans un contexte canadien. Je souhaite une répartition équitable des pouvoirs et je ne crois pas que le Sénat soit une panacée non plus.

En ce qui concerne la situation financière, je suis d'accord avec la députée. J'ai un document signé par le ministre des Finances, selon lequel la dette atteignait 168,8 millions de dollars à la fin de 1984; les recettes sont passées d'un peu plus de 70 milliards à 130 milliards de dollars; le déficit n'a pas diminué, sauf pour ce qui est de quelques milliards ici et là; quant à la dette, elle a plus que doublé. Nous voilà donc aux prises avec un grave problème.

Soyons sérieux. Si nous ne surmontons pas la crise constitutionnelle que nous connaissons, si nous ne réussissons pas à redonner un peu de calme et de stabilité au pays, et cela dit, j'estime qu'il y a deux aspects à toute chose, si les Canadiens ne sont pas sûrs que nous allons rester unis et solides, que nous allons conjuguer nos